

Une assurance adaptée à votre situation familiale

L'assurance **easyPROTECT-Accident** s'adapte sur mesure à votre situation familiale

💡 Vous avez des enfants : famille classique, monoparentale ou recomposée ?
Dans la formule 'famille' tous les enfants domiciliés à la même adresse sont assurés pour le même tarif, quel que soit le nombre d'enfants.

Une formule adaptée à votre profession

easyPROTECT-Accident permet de couvrir tous types de professions. Vous choisissez la formule qui correspond à votre statut professionnel et à votre métier.

💡 Vous disposez de responsabilités importantes, exercez une profession libérale ou êtes indépendant : médecin, avocat, garagiste, restaurateur,... ?
Un accident risque de vous priver de votre profession actuelle (amputation, perte de la visibilité...)?
La formule Performance est particulièrement adaptée à votre situation et elle vous permet de combler des pertes de revenus conséquentes pendant toute la durée de votre incapacité de travail.
Contrairement aux salariés, vos revenus ne sont pas garantis en cas d'incapacité de travail : pensez aussi à protéger votre vie professionnelle !

Une formule adaptée à votre budget et à vos besoins

easyPROTECT-Accident permet déjà de couvrir une famille type pour moins de 10 EUR par semaine !

Optez pour la formule qui vous convient le mieux :

✓ la formule **Confort**, vous permet de déterminer vous-même le budget que vous souhaitez consacrer à votre protection et à celle de vos proches.

💡 Sommes assurées idéales : 1 revenu annuel pour décès, 3 revenus annuels pour invalidité

✓ la formule **Performance** vous garantit une indemnisation complète des préjudices réellement subis.

✓ Pour 1 EUR de plus par semaine, profitez de l'aide précieuse proposée par l'Assistance à domicile.

💡 Les primes de votre **easyPROTECT-Accident** sont fiscalement déductibles dans le cadre de l'article LIR 111.

www.lalux.lu

easyPROTECT - Accident

L'assurance Accident, une facette du concept **easyPROTECT**, vous offre une protection 24/24 contre les aléas de la vie, en Europe ou dans le monde entier à l'occasion d'un séjour de moins de 3 mois.

easyPROTECT, un seul contrat pour une multitude de garanties ! Le concept **easyPROTECT** vous permet de regrouper toutes vos assurances auto, habitation, responsabilité civile privée et accident, tout en profitant de remises exceptionnelles. Parlez-en à votre agent !

Retrouvez-nous sur :



Contactez-nous en cas de questions.

LA LUXEMBOURGEOISE

Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-1
Fax: 4761-300
groupeLL@lalux.lu

BUREAU RÉGIONAL

5, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbrück
Tél.: 4761-1
Fax: 81 85 18

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE

Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-1
Fax: 4761-545
groupeLL@lalux.lu

DKV Luxembourg

11-13, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 42 64 64-1
Fax: 42 64 64-250
info@dkv.lu

LALUX est une marque du Groupe LA LUXEMBOURGEOISE.

lalux⁺
meng Versécherung

DKV
Luxembourg

lalux⁺
ASSURANCES



49/2277 - 06/2017

easyPROTECT - Accident

la meilleure alternative !

easyPROTECT-Accident

Tout le monde peut être victime d'un accident :

- Sport : vélo, jogging, escalade,...
- Bricolage : rénovation, jardinage, sculpture,...
- Voyages : sport d'hiver, city trip, vacances à la mer,...
- Sensations fortes : baptême en parachute ou en montgolfière, cours de plongée en vacances,...

easyPROTECT-Accident couvre non seulement vos loisirs, les plus ou moins dangereux, mais également les malheurs survenus au cours de votre vie quotidienne : chute dans les escaliers, glissade dans la salle de bain, accident de circulation en tant que piéton, cycliste ou conducteur,...

🔒 lalux for you

Découvrez les avantages de votre espace client sur www.lalux.lu

- ✓ consultez le détail des garanties assurées et vérifiez votre degré Bonus Malus;
- ✓ téléchargez les Conditions Générales et Conditions Particulières;
- ✓ déclarez vos sinistres en ligne en quelques étapes faciles.

Votre espace personnel est pratique, simple et sécurisé.

easyPROTECT - Accident

Un accident arrive toujours à l'improviste. Les dangers guettent partout et personne n'est épargné. Les conséquences risquent de changer profondément votre vie. Soudainement vous devez faire face à de nombreuses contraintes et des difficultés pécuniaires sont inévitables : invalidité permanente, programme de rééducation, soutien psychologique, perte de revenus, recours à des personnes d'accompagnement,...

Avec l'assurance easyPROTECT-Accident, vous ne devez pas vous soucier de votre situation financière, vous profitez d'un soutien indispensable.

easyPROTECT-Accident Confort : la formule de protection forfaitaire



Confort

En cas de décès :

- ✓ Soulagement financier de vos proches
- ✓ Capital prédéfini selon vos exigences personnelles
- ✓ Montant doublé en cas de décès simultané des 2 assurés

En cas d'invalidité permanente :

- ✓ Indemnité calculée en fonction du taux d'invalidité
- ✓ Somme assurée définie selon vos choix personnels
- ✓ Indemnisation dès 3% d'invalidité

Remboursement des frais médicaux résiduels jusqu'à 2500 EUR :

- ✓ Frais de médecin et d'hospitalisation
- ✓ Frais pharmaceutiques et soins paramédicaux
- ✓ Frais de prothèses
- ✓ Frais de transport du lieu de l'accident à l'hôpital compétent le plus proche



easyPROTECT-Accident Performance : la formule indemnitaire ultra complète



Performance

En cas de décès :

- ✓ Couverture de la perte économique subie par votre famille
- ✓ Dédommagement pour la souffrance morale de vos proches en ligne directe
- ✓ Indemnisation des frais funéraires et des frais d'obsèques

En cas d'invalidité permanente, prise en compte de l'ensemble des préjudices réellement subis :

- ✓ Indemnisation du préjudice corporel selon les règles habituelles du droit commun luxembourgeois.

L'indemnisation du préjudice corporel est calculée en fonction du degré d'invalidité, déterminé par un médecin expert, et de l'âge de la victime. Ainsi, plus la personne est jeune et plus le taux d'invalidité est élevé, plus l'indemnité est importante.

- ✓ Paiement des frais de traitement après intervention des organismes de la sécurité sociale
- ✓ Indemnisation dès 3% d'invalidité
- ✓ Dédommagement de la perte de revenus, suite à une incapacité de travail temporaire ou permanente
- ✓ Couverture du préjudice esthétique : cicatrices, disgrâces et déformations
- ✓ Compensation pour le préjudice d'agrément : privation des activités sportives et des loisirs
- ✓ Indemnisation des dégâts vestimentaires

Quelle que soit la formule que vous choisissez, la garantie complémentaire **Assistance à Domicile** vous permet en plus de profiter de services complets :

- ✓ Aide ménagère : repassage, ménage, préparation des repas
- ✓ Garde malades
- ✓ Transport en taxi du domicile à l'hôpital pour des examens médicaux
- ✓ Soutien psychologique pour vous et votre famille
- ✓ Garde d'enfants y compris l'accompagnement à l'école, aux activités de loisirs et chez un proche
- ✓ Rattrapage scolaire
- ✓ Garde d'animaux